

CONTRIBUTION

Dominique BOIRARD

Contribution reçue le 27 novembre 2011

Il est bien acté que l'objet du débat ne concerne que le choix à court terme de l'un des deux tracés de piste. Cependant, l'enrichissement du débat ne peut faire l'économie d'une réflexion rétrospective qui, sans remettre en cause le présent dossier, actualiserait les choix futurs à long terme.

C'est un fait : il faut augmenter les capacités des infrastructures de transport pour accompagner le développement de Mayotte. Néanmoins sans être un expert scientifique ni économique, ce débat m'interpelle sur deux points :

- 1°) Par bon sens, cet aéroport devrait se situer au centre de Mayotte. Au lieu de quoi, les spécialistes avaient rétorqué, en 2003, que les brouillards perturberaient la navigation (assertion vérifiable dans les archives locales). Mais comment fait-on donc à Londres et en Europe du Nord? Mis à part le côté touristiquement charmant, le recours à la barge entraîne un surplus de frais de transport et de manutention ainsi que des délais. Sans parler d'une continuité territoriale chaotique.
- 2°) Nous sommes actuellement proches de la saturation en terme de déplacement dans la zone urbaine de Mamoudzou.
- a) Les agents de la DEAL sont pessimistes, même avec la réalisation du contournement Nord de Mamoudzou ; ils préconisent le développement des transports en communs et du covoiturage.
- b) Les projets d'aménagement urbains vont s'intensifier comme partout ailleurs avec fatalement la réduction des places de parking et l'incitation à la limitation de la circulation automobile individuelle.
- c) Le trafic des barges est de plus en plus problématique en fiabilité et en régularité. Les vieux pontons viennent suppléer plus souvent que rarement les défaillances des deux amphidromes conçus exprès pour Mayotte en 2004!!
- d) La capacité d'accueil et de transit des deux localités de Petite-Terre est limitée car l'espace est restreint et les activités sont ralenties entre midi et seize heures en raison de l'effet cité-dortoir. En l'état actuel, ce projet a de forte chance de congestionner la zone urbaine de Mamoudzou et Petite-Terre.

Ce projet ne pourra être rapidement performant que s'il est associé à d'autres projets visant à renforcer la continuité territoriale, comme la construction d'un pont entre les deux îles avec un départ hors de Mamoudzou-Centre ou encore la création de pontons d'accueil décentralisés (au nord et au sud) couplés à l'utilisation de bateaux rapides comme des hydroglisseurs.

Sinon, le bon sens serait d'envisager deux aéroports : l'actuel à visée régionale et un autre à vocation long courrier implanté en Grande-Terre et qui pourrait accueillir les gros porteurs et les avions cargos. Il ne faudrait pas recommencer les erreurs du passé où l'autoritarisme du pouvoir central, allié à une ambition mal affirmée et un défaut de vision à long terme des décideurs, a accouché du sous dimensionnement chronique généralisé des infrastructures de Mayotte (route, téléphonie, habitat, école, etc.) alors que tout le monde s'accorde à dire que le développement de Mayotte ne fait que commencer.